Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 056-215602582-20260617-DCM_202663-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune, composé de dix-neuf membres en exercice et dûment convoqué le douze juin deux mille vingt-six, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Yves NORMAND, Maire.

Conseillers présents Yves NORMAND, Christian TRAVERT, Sophie LECANUET, Pierre FEYFANT, Marie-Christine KORNILOFF, Pascale DE SALINS, Karina LE GOFF, Jean-Claude RIOU, Olivier GOUBAULT, François JEANMAIRE, Morgane LE ROL, Chantal DE KERVILER, Guillaume ARTHUS, Noémie GUFFLET, Michèle AUBRY, Pierre LE BORGNE, Nathalie LAUREAU

Pouvoirs Philippe NOURISSAT à Karina LE GOFF ; Benoit MASSIET DU BIEST à Michèle AUBRY

Conseillers non représentés .

63 – Désignation du représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Monsieur le Maire expose

Dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) pour la mandature à venir.

Par une délibération n° 2026DC/039 en date du 24 avril 2026, le Conseil communautaire a fixé la composition de la CLECT à un représentant par commune.

Le représentant de la commune au sein de la CLECT doit être désigné par le conseil municipal parmi ses membres.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment le IV de l'article 1609 nonies C ;

Vu la délibération n°2026DC/039 en date du 24 avril 2026 du Conseil communautaire de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique portant composition de la CLECT ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DESIGNE Marie-Christine KORNILOFF comme représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique.

Scrutin

Pour : 19 voix — Yves NORMAND, Christian TRAVERT, Sophie LECANUET, Pierre FEYFANT, Marie-Christine KORNILOFF, Pascale DE SALINS, Karina LE GOFF, Olivier GOUBAULT, François JEANMAIRE, Jean Claude RIOU, Morgane LE ROL, Chantal DE KERVILER, Guillaume ARTHUS, Noémie GUFFLET, Philippe NOURISSAT, Michèle AUBRY, Pierre LE BORGNE, Nathalie LAUREAU, Benoit MASSIET DU BIEST.

Contre : 0 voix — /

Abstention : 0 voix — /

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 056-215602582-20260617-DCM_202663-DE

LA DELIBERATION EST ☑ ADOPTEE ☐ REJETEE ☐ AJOURNEE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures
- <u>POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME</u> –
Le 17/06/2026

Le secrétaire de séance,
Guillaume ARTHUS

Le Maire,
Yves NORMAND